

N/REF : 11/07/2024 13H56 C:000053 I:02670

V/Email reçu le Jeudi 11/07/2024 a 13H56

V/REF.IMM. BDO

IMMEUBLE : LA BOURDONNAIS -BDO
4, ALLEE SUFFREN
.
35760 ST GREGOIRE

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

Rennes, le

09 Septembre 2024

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 4 SUFFREN - LOGEMENT SUR PASS
LOGEMENT N° 104170, PORTE N°26, 2° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : ATTESTATION QUALIGAZ CODE : 104170 - (BDO - 01 - 04)
DIAGNOSTIC GAZ AVEC DÉLIVRANCE GAZ
TRAVAUX NÉCESSAIRE A L'OBTENTION

Donneur d'ordre : Mme a CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 29/08
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DE L'ENSEMBLE DE LA TUYAUTERIE GAZ
CONTROLE DE L'ENSEMBLE DES ORGANES DE COUPURE GAZ
CONTROLE DE L'ENSEMBLE DES VOLUMES, OUVRANTS, AERATIONS
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT DES APPAREILS
DIAGNOSTIC QUALIGAZ
CERTIFICATION QUALIGAZ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 04/09/24 a 12H20 Mme a CASAERT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS154-Attest.diagn.gaz	locat./+QUALIGAZ	1	82,04	82,04
TOTAL H.T.					82,04
T.V.A. a 10,00%					8,20
TOTAL T.T.C.En EURO					90,24

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.